

# Repères chronologiques : la crue de janvier 1910

15-20 janvier	Un grave épisode pluvieux touche l'Île-de-France.
20 janvier	Les bateaux ne pouvant plus passer sous les ponts, la navigation sur la Seine est arrêtée dans Paris.
21 janvier	L'usine produisant l'air comprimé (13 <sup>e</sup> arrondissement) est arrêtée, stoppant les horloges publiques et les ascenseurs.
22 janvier	La Seine atteint son niveau de 1880 (5,79 m au pont de la Tournelle). Le service hydrométrique du bassin de la Seine annonce une crue comparable à celle de 1882.
23-29 janvier	Second épisode pluvieux accompagné de neige.
23 janvier	Les ports de Tolbiac, Grenelle et Passy sont impraticables. Le service hydrométrique annonce une crue comparable à celle de 1876.
23 janvier	Les usines électriques de Paris et la proche banlieue s'arrêtent ponctuellement.
24 janvier	Près de 2000 habitants de Maisons-Alfort essaient de trouver refuge à Paris.
25 janvier	Les lignes de métro 1, 3, 4, 5 et 6 sont arrêtées. Les travaux de la ligne 12, qui passe sous la Seine, sont suspendus. Les usines à gaz alimentant l'éclairage s'arrêtent car elles sont situées en zone inondée ou ne reçoivent plus le charbon nécessaire à leur fonctionnement. Le préfet de police Louis Lépine, le président de la République Fallières et le premier ministre Briand se rendent auprès des sinistrés. 500 pontonniers, sapeurs et artilleurs sont mobilisés.
26 janvier	La gare Saint-Lazare est inondée, tous les trajets à destination de la banlieue sont interrompus. Le préfet de la Seine convoque une session extraordinaire du conseil municipal pour organiser les secours Le préfet de police décide de faire appel au ministère de la Marine et au gouverneur militaire de Paris pour un soutien en hommes et en matériel.
27 janvier	Le conseil municipal décide de généraliser l'évacuation des immeubles les plus menacés et de réquisitionner des bâtiments publics susceptibles d'accueillir les sinistrés (200 000 Parisiens).
28 janvier	Montée maximale de l'eau : 8,62 m au pont d'Austerlitz. Les lignes de téléphone et de télégraphe sont touchées.
29 janvier	L'eau cesse de monter.
31 janvier	Réunion extraordinaire des différents acteurs (conseil municipal, préfecture de la Seine, préfecture de police) pour prendre des mesures à l'échelle départementale.
9 février	Le gouvernement forme une Commission des inondations, chargée d'en dresser un bilan et de proposer des mesures préventives.
15 mars	La Seine rentre dans son lit. Reprise des services ferroviaires et métropolitains.